



HAL
open science

Expertise flore-habitats du Site Natura 2000 des Amognes (FR26010014, FR2612009)

Marie Leblanc

► **To cite this version:**

Marie Leblanc. Expertise flore-habitats du Site Natura 2000 des Amognes (FR26010014, FR2612009).
CBNBP-MNHN. 2017. hal-04204971

HAL Id: hal-04204971

<https://hal.science/hal-04204971v1>

Submitted on 12 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Conservatoire Botanique National



Conservatoire botanique national du Bassin parisien

Une structure au cœur du développement durable

Connaître
Comprendre
Conserver
Communiquer

Le Pavillon à Druy-Parigny

Expertise flore-habitats 2017

Site Natura 2000 des Amognes (FR26010014, FR2612009)



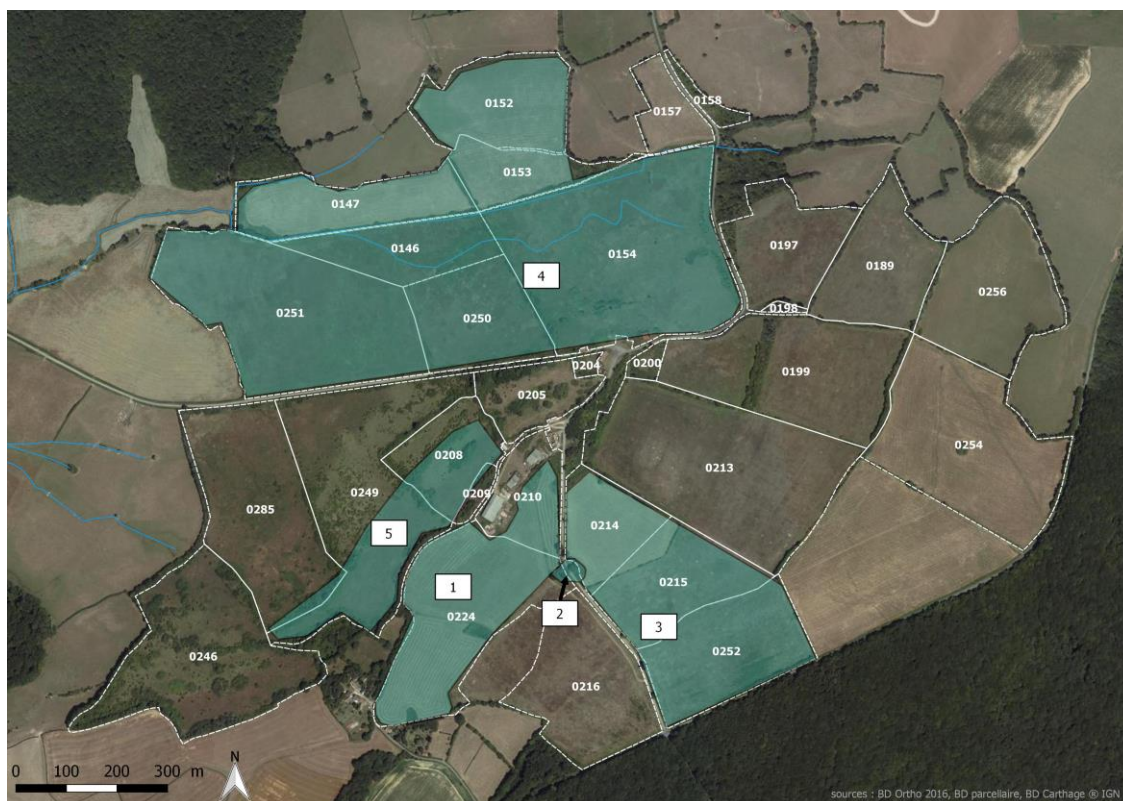
Conservatoire botanique national du Bassin parisien
UMS 2699 – Unité Inventaire et suivi de la biodiversité
Muséum national d'histoire naturelle
61, rue Buffon - CP 53 - 75005 Paris Cedex 05 – France
Tél. : 01 40 79 35 54 – cbnbp@mnhn.fr

Contexte

Au sein des sites Natura 2000 " BOCAGES, FORETS ET MILIEUX HUMIDES DES AMOGNES ET DU BASSIN DE LA MACHINE " (ZSC FR2601014 et ZPS FR2612009), un secteur bocager non exploité depuis une vingtaine d'années a suscité questionnement quant à son devenir. Les parcelles concernées situées au lieu-dit le Pavillon sur la commune de Druy-Parigny ont ainsi fait l'objet d'une expertise réalisée par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (Leblanc M.) à la demande de la structure animatrice, la communauté de communes des Amognes. En l'absence de cartographie complète du site Natura 2000, cet inventaire avait pour but d'identifier les enjeux floristiques et liés aux habitats naturels présents en 2017 sur le secteur en question. Il a été réalisé le 11 juillet 2017, en présence de Mme Loquet, chargée de mission Natura 2000 et M. Duvignot, stagiaire à la communauté de communes.

Identification des enjeux flore-habitats

Seuls les secteurs potentiellement intéressants du fait de leur situation topographique et de l'historique présumé des parcelles ont été parcourus. La gestion antérieure de l'exploitation peut être présagée grâce aux prises de vue aériennes anciennes remontant à 1949 sur ce secteur (source : <http://www.geoportail.gouv.fr/accueil>). Elles permettent de constater l'évolution de certains habitats et peuvent constituer un outil d'aide intéressant pour la mise en place d'une gestion pertinente.



Localisation des secteurs expertisés

Le secteur 1 abrite des parcelles toujours exploitées aujourd'hui et illustre le potentiel des prairies de haut de versant dans ce secteur de plateau entaillé de petits vallons, à la limite entre le plateau nivernais calcaire et le bassin de la Machine (sédiments triasiques gréseux et affleurement houillers). Les parcelles sont à l'heure actuelle pâturées par des chevaux et semblent fauchées régulièrement (au moins pour la parcelle la plus au sud) d'après les photos aériennes de ces dix dernières années. Le relevé floristique réalisé permet de rapprocher l'habitat des prairies mixtes mésohygrophiles à Orge faux seigle et Ivraie vivace de l'***Hordeo secalini - Lolietum perennis*** (Allorge 1922) B. Foucault in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006. Les secteurs plus intensivement pâturés à proximité des bâtiments, sont appauvris en espèces des *Arrhenatheretea* et présentent un fort recouvrement des hémicryptophytes stolonifères caractéristiques des zones piétinées (*Trifolium repens*, *Trifolium fragiferum*, *Potentilla reptans*, *Agrostis stolonifera*), avec une formation végétale plus proche des prairies pâturées à Ray-gras et Crételle du *Cynosuro cristati - Lolietum perennis* Braun-Blanq. & de Leeuw 1936. La première association, bien que ne renfermant pas d'espèce végétale patrimoniale, présente un intérêt régional en tant que prairie du *Bromion racemosi* (déterminant ZNIEFF).

Le secteur 2 comprend deux mares de part et d'autre de la route, ombragées, insérées dans le réseau de haies. S'y sont développées des communautés à Petite lentille d'eau du ***Lemnion minoris*** Tüxen ex O. Bolòs & Masclans 1955, habitat d'intérêt communautaire (3150), en mosaïque avec des communautés amphibies flottantes du *Glycerio fluitantis - Sparganium neglecti* Braun-Blanq. & G. Sissingh in Boer 1942, pour la mare ouest. En mauvais état de conservation, la mare à l'ouest semble s'assécher rapidement dans l'année, tandis que celle à l'est est utilisée comme décharge, mais reste en eaux. Ces deux mares révèlent néanmoins le potentiel de ces milieux ponctuels et peuvent présenter un enjeu faunistique.

Le reste du plateau et le versant orienté sud-est, nord-est vers le vallon entaillé par le ruisseau de Creux, sur des terrains alternant calcaires argileux et marnes, ont été plus largement cultivés. Le secteur 3 reflète l'occupation de ce versant en termes d'habitats naturels, évoluant en grande majorité librement depuis une dizaine d'années. La partie sud (correspondant environ aux parcelles cadastrales 0A0252, 0A0215) cultivée qu'à partir des années 90 avant d'être abandonnée, abrite aujourd'hui un cortège floristique assez atypique. La physionomie de la prairie est celle d'une prairie pâturée largement dominée par le Jonc glauque (*Juncus inflexus*), mais la strate inférieure riches en espèces liées au piétinement est absente, remplacée par un cortège de prairie de fauche. On notera la présence d'une espèce liée aux cultures plutôt extensives, la Gesse hérissée (***Lathyrus hirsutus***), très rare en Bourgogne. Cette prairie



Figure 1 : prairie hygrophile à Pulicaire dysentérique et Jonc glauque

hygrophile développée sur un substrat relativement tassé pourrait être rattaché à la prairie à Pulicaire dysentérique et Jonc glauque du *Pulicario dysentericae – Juncetum inflexi* de Foucault in Royer et al. 2006. Cet habitat ne présente pas d'intérêt particulier et est en cours de colonisation par la saulaie arbustive.



Figure 2 : prairie de l'*Arrhenatherion elatioris*

La parcelle nord (~0A0214) a été régulièrement fauchée et semble ne jamais avoir été mise en culture (après les années 1950) d'après les photos aériennes anciennes. Le cortège floristique est très largement dominé par le Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius*) et présente une diversité relativement faible avec une tendance à la fermeture (ronciers bien développés). Elle peut être rattachée à l'alliance de l'***Arrhenatherion elatioris*** W. Koch 1926, regroupant les prairies

de fauche planitaires à submontagnardes et relevant de la directive habitats (**6510**), mais il est difficile de descendre à un rang inférieur dans la classification phytosociologique. Aucune espèce patrimoniale n'a été observée, mais l'on pourra noter une belle population de *Silaus des prés* (*Silaum silaus*), témoin d'un milieu plutôt oligotrophe.

Le secteur 4 correspond à la tête du vallon creusé dans les marnes du Trias, au nord du Pavillon, par un autre petit cours d'eau. Le fond du vallon et les milieux de versant abritent des communautés plutôt mésophiles s'ourléifiant (faciès de prairies à Chiendent ou à Fromental, parfois à Orge faux-seigle et Ivraie vivace, dégradés, envahis par des ronciers), très difficiles à rattacher à un syntaxon. Ce système bocager semble avoir été majoritairement pâturé sauf pour la parcelle la plus à l'ouest (environ 0A0251), cultivée dans les années 90. La partie amont a été drainée dans les années 70, ce qui peut expliquer avec le régime intermittent du cours d'eau, l'absence de communauté franchement hygrophile dans le fond du vallon. Seule une magnocariçaie à Laiche aigue (*Caricetum gracilis* Almquist 1929) est bien développée en bordures nord et ouest de la parcelle 0A0147. Cette formation à hautes herbes, bien qu'abritant quelques espèces de mégaphorbiaie (*Filipendula ulmaria*, *Urtica dioica*...), ne relève pas de la directive habitats.



Figure 3 : magnocariçaie à Laiche aigue

Le potentiel des versants est plus facilement perceptible en haut des parcelles sous la route, avec des formations un peu mieux caractérisées, mésophiles, plutôt oligotrophes, rattachées au

Galio veri - Trifolietum repentis Sougnez 1957 (cf. relevé phytosociologique ci-dessous). Ces prairies relèvent de la directive Habitats et sont codées **6510-6** : « prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, mésophiles, mésotrophiques et basophiles ».

Identifiant Relevé	20170721133115Leb
Commune du relevé	DRUY-PARIGNY
Lieux-dit	le Pavillon
Date d'observation relevé	11/07/2017
Observateur du relevé	Leblanc M./Loquet P./Duvignot L.A.
Hauteur max de la végétation (m)	0,5
Recouvrement arboré (%)	0
Recouvrement arbustif (%)	0
Recouvrement herbacé (%)	100
Recouvrement muscinal (%)	0
Recouvrement total du relevé (%)	100
Surface du relevé (m ²)	16
Syntaxon	<i>Galio veri - Trifolietum repentis</i>
Code CORINE	38.22
Code Natura2000	6510-6
Nombre de taxons distincts	27
espèces des <i>Arrhenatheretea</i>	
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	2
<i>Daucus carota</i> L., 1753	2
<i>Agrostis capillaris</i> L., 1753	2
<i>Cerastium fontanum</i> Baumg., 1816	1
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	1
<i>Festuca rubra</i> L. subsp. <i>rubra</i>	1
<i>Lathyrus nissolia</i> L., 1753	1
<i>Centaurea jacea</i> L. subsp. <i>jacea</i>	1
<i>Cynosurus cristatus</i> L., 1753	1
<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	+
<i>Ranunculus acris</i> L., 1753	+
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	+
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	+
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	+
espèces des <i>Agrostietea</i>	
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	1
<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824	1
<i>Alopecurus pratensis</i> L., 1753	+
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	+
espèces des <i>Festuco brometea/Mesobromion</i>	
<i>Ononis spinosa</i> L., 1753	2
<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	+
<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	+
autres	
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	1
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	1
<i>Torilis japonica</i> (Houtt.) DC., 1830	+
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	+
<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	+
<i>Cirsium eriophorum</i> (L.) Scop., 1772	r

Par ailleurs, la Gesse sans vrille (***Lathyrus nissolia***), espèce très rare en région Bourgogne et déterminante ZNIEFF, est bien présente sur la parcelle 0A0154.



Figure 4 : Gesse sans vrille

Le secteur 5 est un haut de versant exposé nord-ouest, relativement pentu. Il semble avoir été régulièrement pâturé sur la période d'exploitation précédente et s'est refermé suite à l'abandon de la gestion. L'extrémité ouest en particulier (entre la D262 et la D206) est aujourd'hui totalement colonisée par un ourlet à Sureau yèble et Ortie. Le relevé réalisé au sud-ouest, montre l'imbrication de cortèges prairiaux mésophiles et d'espèces des pelouses sèches calcicoles des *Festuco – Brometea erecti* et des ourlets des *Trifolio medii – Geranietea sanguinei*. On est ainsi sur un groupement proche de celui décrit précédemment mais sans les espèces des prairies pâturées et avec de nombreuses espèces témoins de la pelouse dont il a découlé. Le rattachement à une association est difficile, mais l'on peut sans hésiter l'insérer dans la sous-alliance du ***Trifolio montani - Arrhenatherenion elatioris*** Rivas Goday & Rivas Mart. 1963, relevant du **6510**. Les conditions de ce versant font la particularité de ce secteur et présentent un potentiel pour les formations de pelouses sèches, habitat de la directive (6210) souvent riche en espèces patrimoniales et particulièrement rare à l'échelle du site Natura 2000 des Amognes. Ces conditions sont également plutôt favorables à une remise en pâturage des parcelles, gestion (si elle est maintenue extensive) pouvant garantir le retour vers l'habitat de pelouse sèche.

Identifiant Relevé	Strate	20170721134511Leb
Commune du relevé		DRUY-PARIGNY
Lieux-dit		les Rollins
Date d'observation relevé		11/07/2017
Observateur du relevé		Leblanc M./Loquet P./Duvignot L.A.
Hauteur max de la végétation (m)		1,4
Recouvrement arboré (%)		0
Recouvrement arbustif (%)		5
Recouvrement herbacé (%)		100
Recouvrement muscinal (%)		0
Recouvrement total du relevé (%)		100
Surface du relevé (m ²)		16
Syntaxon		<i>Trifolio montani - Arrhenatherenion elatioris</i>
Code CORINE		38.22
Code Natura2000		6510
Nombre de taxons distincts		17
espèces des <i>Arrhenatheretea</i>		
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	h	4
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	h	1
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	h	+
espèces des <i>Festuco Brometea/Trifolio geranietea</i>		
<i>Brachypodium pinnatum</i> (L.) P.Beauv., 1812	h	2
<i>Galium verum</i> L., 1753	h	+
<i>Viola hirta</i> L., 1753	h	+
<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult., 1828	h	+
<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	h	r
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	h	r
<i>Genista tinctoria</i> L., 1753	h	r
<i>Muscari comosum</i> (L.) Mill., 1768	h	r
autres		
<i>Torilis japonica</i> (Houtt.) DC., 1830	h	1
<i>Loncomelos pyrenaicus</i> (L.) Hrouda, 1988	h	1
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	h	+
<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	h	+
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	h	r
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	b	1

Par ailleurs une espèce exotique envahissante est présente sur le chemin d'accès aux hangars agricoles, sous le Pavillon. Il s'agit de l'Ambroisie (*Ambrosia artemisiifolia*), qui n'est ici que peu présente. Son élimination pourrait être facile du fait d'un stade de colonisation précoce et de sa localisation uniquement sur une voie carrossable.

Conclusion

Dans un contexte bocager préservé, ce complexe de prairies laissé plus ou moins sans gestion depuis une vingtaine d'années, ne présente plus aujourd'hui d'enjeux floristique ou liés aux habitats marqués : les formations végétales sont généralement assez évoluées, tendant vers des ourlets ou fourrés, ou encore difficilement caractérisables. Les cortèges floristiques révèlent néanmoins le fort potentiel de certaines parcelles, sur lesquelles le retour d'une gestion extensive par fauche et/ou pâturage favoriserait l'expression d'habitats d'intérêt communautaire (6510, 6210). Le haut de versant entre les lieux-dits les Rollins et le Pavillon apporte un intérêt tout particulier à ce secteur, avec la possibilité de restauration de pelouses sèches calcicoles, habitat relictuel sur le site Natura 2000, mais encore présent plus au nord sur le plateau nivernais.